0.a. Objectif

Objectif 9: Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

0.b. Cible

Cible 9.c : Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020

0.c. Indicateur

Indicateur 9.c.1 : Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile, par type de technologie

0.d. Série

Sans objet

0.e. Mise à jour des métadonnées

2021-08-20

0.f. Indicateurs connexes

Indicateurs connexes en date de février 2020

1.4, 2.3, 2.c, 9.1, 11.b, 13.1

0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

Union internationale des télécommunications (UIT)

1.a. Organisation

Union internationale des télécommunications (UIT)

2.a. Définition et concepts

Concepts et définitions

Définition:

La proportion de la population couverte par un réseau mobile, ventilée par technologie, désigne le pourcentage d'habitants vivant à portée d'un signal de téléphonie mobile, qu'ils soient ou non abonnés ou utilisateurs de téléphones mobiles. Ce pourcentage est calculé en divisant le nombre d'habitants à portée d'un signal mobile-cellulaire par la population totale et en multipliant par 100.

Concepts:

L'indicateur est basé sur le lieu de résidence de la population, et non sur son lieu de travail ou d'études, etc. Lorsque plusieurs opérateurs offrent le service, le nombre maximum de personnes couvertes doit être indiqué. La couverture doit faire référence aux technologies LTE, à large bande (3G) et à bande étroite (2G) de téléphonie mobile cellulaire et inclure :

Couverture de la population mobile 2G : Réseaux mobiles avec accès aux communications de données (par exemple, Internet) à des vitesses en aval inférieures à 256 Kbit/s. Cela inclut les technologies mobiles-cellulaires telles que le GPRS, le CDMA2000 1x et la plupart des mises en œuvre EDGE. L'indicateur se réfère à la capacité théorique des abonnés à utiliser des services de données mobiles à des vitesses autres que le haut débit, plutôt qu'au nombre d'utilisateurs actifs de ces services.

Couverture de la population 3G: désigne le pourcentage d'habitants qui sont à portée d'au moins un signal mobile-cellulaire 3G, qu'ils soient ou non abonnés. Ce pourcentage est calculé en divisant le nombre d'habitants qui sont couverts par au moins un signal mobile-cellulaire 3G par la population totale et en multipliant par 100. Il exclut les personnes couvertes uniquement par le GPRS, EDGE ou CDMA 1xRTT.

Couverture LTE de la population : Se réfère au pourcentage d'habitants qui vivent à portée de réseaux LTE/LTE avancés, de réseaux mobiles WiMAX/WirelessMAN ou d'autres réseaux mobiles-cellulaires plus avancés, qu'ils soient ou non abonnés. Ce pourcentage est calculé en divisant le nombre d'habitants couverts par les technologies cellulaires mobiles susmentionnées par la population totale et en multipliant le résultat par 100. Il exclut les personnes couvertes uniquement par les technologies HSPA, UMTS, EV-DO et les technologies 3G précédentes, et exclut également la couverture WiMAX fixe.

À mesure que les technologies évoluent et que de plus en plus de pays vont déployer et commercialiser des réseaux mobiles à large bande plus avancés (5G, etc.), l'indicateur comprendra d'autres ventilations.

3.a. Sources de données

Sources de données

Description:

Cet indicateur repose sur une définition et une méthodologie convenues au niveau international, qui ont été élaborées sous la coordination de l'UIT, par l'intermédiaire de ses groupes d'experts et à la suite d'un vaste processus de consultation avec les pays. Il s'agit également d'un indicateur de base de la liste des indicateurs de base du Partenariat sur la mesure des TIC pour le développement qui a été approuvée par la Commission statistique des Nations unies (la dernière fois en 2014).

L'UIT recueille des données pour cet indicateur par le biais d'un questionnaire annuel auprès des autorités réglementaires nationales ou des ministères des technologies de l'information et de la communication, qui collectent les données auprès des fournisseurs de services Internet.

3.b. Méthode de collecte des données

Processus de collecte :

L'UIT collecte des données pour cet indicateur par le biais d'un questionnaire annuel auprès des autorités réglementaires nationales ou des ministères des technologies de l'information et de la communication, qui recueillent les données auprès des fournisseurs de services Internet.

3.c. Calendrier de collecte des données

Calendrier

Collecte de données :

Les données sont collectées par le biais du questionnaire abrégé de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde en avril de chaque année et publiées en juin de chaque année.

3.d. Calendrier de diffusion des données

Les données sont publiées deux fois par an, en juillet et en décembre, dans la base de données (en anglais) World Telecommunication/ICT Indicators Database.

3.e. Fournisseurs de données

Fournisseurs de données

Autorité de régulation des télécommunications/TIC, ou Ministère des TIC.

3.f. Compilateurs des données

UIT

3.g. Mandat institutionnel

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des TIC, l'UIT est la source officielle des statistiques mondiales sur les TIC, recueillant des données sur celles-ci auprès de ses États membres.

4.a. Justification

Justification:

Le pourcentage de la population couverte par un réseau cellulaire mobile peut être considéré comme un indicateur minimum de l'accès aux TIC puisqu'il permet aux gens de s'abonner à des services cellulaires mobiles et de les utiliser pour communiquer. Au cours de la dernière décennie, les réseaux cellulaires mobiles ont connu une expansion rapide et ont permis de surmonter des obstacles infrastructurels très fondamentaux qui existaient lorsque les réseaux de téléphonie fixe, souvent limités aux zones urbaines et très peuplées, constituaient l'infrastructure de télécommunication dominante.

Alors que les réseaux cellulaires mobiles 2G (bande étroite) offrent des services limités (et principalement vocaux), les réseaux à plus haut débit (3G et LTE) fournissent un accès de plus en plus rapide, fiable et de haute qualité à l'internet et à sa quantité croissante d'informations, de contenus, de services et d'applications. Les réseaux mobiles sont donc essentiels pour surmonter les obstacles liés aux infrastructures, aider les gens à rejoindre la société de l'information et à bénéficier du potentiel des TIC, en particulier dans les pays les moins développés.

L'indicateur souligne l'importance des réseaux mobiles pour la fourniture de services de communication de base et avancés et aidera à concevoir des politiques ciblées pour surmonter les obstacles infrastructurels restants et réduire la fracture numérique. De nombreux gouvernements suivent cet indicateur et ont fixé des objectifs spécifiques en termes de couverture de la population mobile (par technologie) que les opérateurs doivent atteindre.

4.b. Commentaires et limites

Commentaires et limites:

Certains pays ont des difficultés à calculer la couverture globale de la population par la téléphonie mobile. Dans certains cas, les données ne concernent que l'opérateur ayant la plus grande couverture, ce qui peut sous-estimer la couverture réelle.

4.c. Méthode de calcul

Méthodologie

Méthode de calcul :

L'indicateur de pourcentage de la population couverte par un réseau mobile, ventilé par technologie, fait référence au pourcentage d'habitants vivant à portée d'un signal mobile-cellulaire, qu'ils soient ou non abonnés ou utilisateurs de téléphones mobiles. Il est calculé en divisant le nombre d'habitants à portée d'un signal mobile-cellulaire par la population totale et en multipliant par 100.

4.d. Validation

Les données sont transmises par les États membres à l'UIT. Celle-ci vérifie et valide les données, en consultation avec les États membres.

4.f. Traitement des valeurs manquantes (i) au niveau national et (ii) au niveau régional

Traitement des valeurs manquantes :

• Au niveau national:

Les valeurs manquantes sont estimées à partir des données publiées par les opérateurs de téléphonie mobile cellulaire qui détiennent la plus grande part de marché.

• Aux niveaux régional et mondial :

Les valeurs manquantes sont estimées à partir des données publiées par les opérateurs de téléphonie mobile cellulaire qui détiennent la plus grande part de marché.

4.g. Agrégations régionales

Agrégats régionaux :

Les estimations mondiales et régionales sont produites à partir de données nationales pondérées. Tout d'abord, les données nationales manquantes sont estimées à l'aide des données de l'opérateur mobile dominant. Une fois que tous les pourcentages nationaux sont disponibles, le nombre de personnes couvertes par le signal mobile est calculé en multipliant le pourcentage de la population couverte par le signal par la population du pays. La population totale régionale et mondiale couverte par un signal a été calculée en additionnant les données au niveau du pays. Les pourcentages globaux ont été calculés en divisant les totaux régionaux par la population des groupes respectifs.

4.i. Gestion de la qualité

Les données sont vérifiées et validées par la Division des données et de l'analyse des TIC (IDA) de l'UIT. Les pays sont contactés pour clarifier et corriger leurs soumissions.

5. Disponibilité des données et désagrégation

Disponibilité des données

En 2015, des données sur la couverture de la population par la téléphonie mobile 2G étaient disponibles pour environ 147 pays, des régions développées et en développement, et couvrant toutes les régions clés du monde. Les données sur la couverture de la population en téléphonie mobile 3G étaient disponibles pour 152 pays et les données sur la couverture de la population en téléphonie mobile LTE étaient disponibles pour 124 pays. L'UIT publie chaque année des données sur cet indicateur.

Désagrégation:

Sur la base des données relatives au pourcentage de la population couverte par un réseau mobile, ventilé par technologie, et des chiffres de la population rurale, les pays peuvent produire des estimations sur la couverture de la population rurale et urbaine. L'UIT produit des estimations mondiales de la couverture de la population rurale, par technologie.

6. Comparabilité / Dérogation des normes internationales

Sources des divergences :

Aucune. L'UIT utilise les données fournies par les pays, y compris la population visée qui est utilisée pour calculer les pourcentages.

7. Références et documentation

Références

URL:

http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/default.aspx

Références:

Manuel de l'UIT pour la collecte de données administratives sur les télécommunications/TIC, 2011 (et révisions et nouveaux indicateurs), voir :

http://www.itu.int/en/ITUD/Statistics/Pages/publications/handbook.aspx